

Préfète de la région Normandie

Arrêté portant désignation
des membres de la commission consultative régionale d'attribution
des aides déconcentrées relatives au spectacle vivant

La Préfète de la région Normandie, Préfète de la Seine-Maritime
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

- Vu la loi N° 2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,
- Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, modifié par le décret n° 2010-146 du 16 février 2010,
- Vu le décret n° 2015-641 du 8 juin 2015 relatif à l'attribution des aides déconcentrées au spectacle vivant,
- Vu le décret du 16 février 2017 nommant de Madame Fabienne BUCCIO, Préfète de la région Normandie, préfète de la Seine Maritime,
- Vu le décret n° 2015-1689 du 17 décembre 2015 portant diverses mesures d'organisation de fonctionnement des régions de l'administration territoriale de l'Etat et des commissions administratives,
- Vu l'arrêté du 1^{er} janvier 2016 nommant Monsieur Jean-Paul OLLIVIER, directeur régional des affaires culturelles de Normandie,
- Vu l'arrêté préfectoral de délégation de signature générale d'activités n° 17.017 de Madame Fabienne BUCCIO, Préfète de Normandie, Préfète de la Seine Maritime, à M. Jean-Paul OLLIVIER, Directeur régional des affaires culturelles de Normandie, en date du 6 mars 2017,
- Vu la circulaire n° 2007-5 du 5 mars 2007 relative au refus d'aides publiques en cas d'infraction à la législation sur la répression du travail illégal dans le spectacle vivant,
- Vu la circulaire n° 2007-6 du 5 mars 2007 relative au financement public et à l'emploi dans le spectacle vivant,
- Vu la circulaire du 29 septembre 2015 relative aux nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations : déclinaison de la charte des engagements réciproques et soutien public aux associations,
- Sur proposition du Directeur régional des affaires culturelles de Normandie,

ARRETE

Article 1 :

Il est institué auprès de la Préfecture de Normandie une commission régionale consultative chargée de donner un avis sur l'attribution des aides déconcentrées destinées à soutenir la création et la diffusion de spectacles vivants dans les domaines de la danse, de la musique du théâtre, des arts de la rue et des arts du cirque présentés par des artistes, compagnies et ensembles professionnels ou par une entreprise artistique et culturelle, producteur de spectacle.

Deux ou plusieurs préfets de région peuvent mettre en place une commission interrégionale dont ils fixent conjointement le siège.

Cette commission est composée de trois collèges compétents en fonction des domaines artistiques concernés : la danse, la musique et le théâtre, arts de la rue et arts du cirque.

Cette commission émet un avis sur :

- l'aide au projet qui est une aide ponctuelle attribuée pour soutenir une nouvelle création, pour prolonger la présentation au public d'une création ou pour permettre la reprise d'un spectacle,
- l'aide à la structuration est destinée à des compagnies et ensembles professionnels chorégraphiques ou musicaux proposant une démarche cohérente sur le plan artistique, économique et social et dont les capacités de diffusion dépasse le cadre régional. Elle est accordée pour deux années consécutives et peut être renouvelée,
- le conventionnement qui est destiné à des compagnies et ensembles professionnels confirmés sur le plan artistique et dont les réalisations ont un rayonnement au minimum national. Il est accordé pour trois années consécutives et peut être renouvelé.

Article 2 :

La commission régionale consultative se réunit au moins une fois par an, soit en formation plénière, soit en collèges.

La commission régionale consultative ainsi que chaque collège sont présidés par la Préfète de la région Normandie ou son représentant et composés comme suit, pour les années 2018 et 2019 :

- Collège danse :
 - × Berki Farid, responsable artistique Cie Melting Spot / Villeneuve d'Ascq, (renouvellement de mandat),
 - × Boivin Dominique, chorégraphe Compagnie Beau Geste / Val de Reuil, (1^{er} mandat),
 - × COUSIN Bénédicte, responsable formation continue et VAE, Cefedem Normandie, (1^{er} mandat),
 - × Coutouly Laurent, directeur Culture Commune / Loos en Gohelle, (renouvellement de mandat),
 - × Croci Xavier, Directeur du Théâtre du Beauvaisis / Beauvais, (1^{er} mandat),

- × Davenel Stéphanie, administratrice la scène conventionnée musique et jeune public – Théâtre Municipal / Coutances, (renouvellement de mandat),
 - × Gamblin-Lefèvre Catherine, directrice du Relais Culturel régional Chorège / Falaise, (renouvellement de mandat),
 - × Grasser Olivier, secrétaire général Charleroi Danse Belgique, (1^{er} mandat),
 - × Kruszk Sarah, coordonnatrice DAAC – Rectorat / Lille, (renouvellement de mandat),
 - × Laignel Aline, Universitaire doctorante « Histoire de la danse jazz » Paris VIII, (1^{er} mandat),
 - × Le Corre Nathalie, Directrice de l'Espace Pasolini / Valenciennes, (1^{er} mandat),
 - × Marquis Christophe, directeur de l'Echangeur / CDC de Château Thierry, (renouvellement de mandat),
 - × Menneret Catherine, directrice-adjointe / CCN Caen, (renouvellement de mandat),
 - × Naulot Philippe, directeur-adjoint Cirque Théâtre d'Elbeuf / Elbeuf (1^{er} mandat),
 - × Sergent Olivier, Directeur du Flow Centre européen des cultures urbaines - Maison Folie Moulins / Grand Sud Lille, (1^{er} mandat).

- Collège musique :
 - × Auguste-Picart Florence directrice du Conservatoire à Rayonnement Département / Grand et Petit Couronne, (renouvellement de mandat),
 - × Béranger Sébastien, compositeur à la Muse en circuit, (1^{er} mandat),
 - × Chalot Clothilde, directrice générale de Nomad Music / Paris, (renouvellement de mandat),
 - × Dubourg Michel, spécialiste jazz, contrebassiste, émission hebdomadaire radio Atout Jazz / France bleue Normandie, (1^{er} mandat),
 - × Foll Patrick, directeur du théâtre de Caen, (1^{er} mandat),
 - × François Benjamin de Radio France, (renouvellement de mandat),
 - × Langlois Annie, musicienne du groupe Grand Parc, (1^{er} mandat),
 - × Legrand Alban, Directeur délégué du Tangram / Louviers, (1^{er} mandat),
 - × Lemenuel Jean-Claude, directeur de l'association régionale Le FAR (Formation, Accompagnement, Ressources) / Caen, (renouvellement de mandat),
 - × Parks Marina, coordonnatrice du réseau RMAN, (1^{er} mandat),
 - × Pleintel Véronique, directrice du festival des promenades musicales en Pays d'Auge / St Ouen le Pin, (renouvellement de mandat),

- × Rageot Stéphane, programmateur de la SMAC Le Cargö / Caen (1^{er} mandat),
 - × Roserot de Melin Claire, directrice de la coordination artistique et des formations musicales, Opéra de Rouen, (renouvellement de mandat),
 - × Tardivel Yoann, organiste, professeur au Conservatoire Royal de Bruxelles, journaliste pour la chaîne radiophonique Musiq3 / RTBF / Seine Maritime, (renouvellement de mandat),
 - × Therain Enrique, administrateur des Siècles, président des Musicales de Normandie, (renouvellement de mandat),
- Collège théâtre, arts de la rue, arts du cirque :
 - × Auvray Vincent, directeur de la galerie Unique / Caen, (renouvellement de mandat),
 - × Bentaïeb Farid, directeur de la SN Le Trident / Cherbourg en Cotentin, (1^{er} mandat),
 - × Cavaillé Fabien, maître de conférence, directeur du département arts du spectacle, Université de Caen, (renouvellement de mandat),
 - × Chamaux Philippe, directeur-adjoint du CDN / Rouen, (renouvellement de mandat),
 - × Dan Asdis, administratrice de la DSN / Dieppe, (1^{er} mandat),
 - × Decourt Anne, co-directrice du Sablier / Caen et Dives s/ mer), (1^{er} mandat),
 - × De Gottal Catherine, secrétaire générale, CDN de Normandie – Le Préau / Vire en Normandie, (1^{er} mandat),
 - × Descamps Sophie, directrice de la scène conventionnée théâtre et objet - Le Passage / Fécamp, (renouvellement de mandat),
 - × Fleury Simon, directeur du Théâtre en Seine / Duclair, (renouvellement de mandat),
 - × Grisel Daniel, retraité, représentant des publics, (renouvellement de mandat),
 - × Huré Fabienne, Directrice du Théâtre du Château / Eu, (1^{er} mandat),
 - × Juilliard Sébastien, administrateur de la SN LE Volcan / Le Havre, (1^{er} mandat),
 - × Lazennec Jean Yves, co-directeur du Théâtre de l'Arsenal / Val de Reuil, (renouvellement de mandat),
 - × Lecoutour Jean-Paul, directeur adjoint de la scène conventionnée musique et jeune public – Théâtre Municipal / Coutances, (renouvellement de mandat),
 - × Le Goff Anne, directrice de l'Atelier 231 / Sotteville-lès-Rouen, (1^{er} mandat),
 - × Mousseau-Fernandez Christian ; directeur du Tangram / Louviers, (1^{er} mandat),

- * Peigné Jacques, directeur délégué du CDN de Normandie / Caen, (renouvellement de mandat),
- * Rapeau Yveline directrice du Cirque théâtre / Elbeuf et du Pôle national des arts du cirque La Brèche / Cherbourg, (renouvellement de mandat).

La commission comprend également des représentants de l'inspection de la création artistique et des représentants des délégations à la danse, à la musique et au théâtre de la Direction générale à la création artistique qui participent aux séances sans prendre part au vote.

Des représentants des collectivités territoriales peuvent être invités aux séances de la commission sans prendre part au vote.

Article 3 :

Les conseillers spectacle vivant de la direction régionale des affaires culturelles participent aux séances de la commission dans les domaines artistiques dont ils ont la charge, sans prendre part au vote. Ils sont rapporteurs des demandes d'aide devant la commission.

Article 4 :

Les membres de la commission sont nommés pour un mandat de deux ans renouvelable une fois consécutivement.

Article 5 :

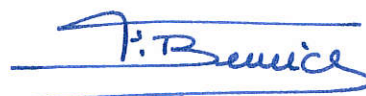
Le secrétariat de la commission est assuré par la direction régionale des affaires culturelles qui reçoit la commission. Celle-ci établit les convocations, l'ordre du jour et le procès-verbal de la séance.

Article 6 :

Le Directeur régional des affaires culturelles de Normandie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la Préfecture de la région Normandie et notifié aux personnes intéressées.

Fait à Rouen, le **23 JAN. 2018**

La Préfète



Fabienne BUCCIO

